



Février
2024

BRIEFING INFORMEL DE LA CEDEF

PREUVES DU LIEN ENTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LE MARIAGE DES ENFANTS

Photo:
The Brides
of the Sun
Project.

Preuves du lien entre le changement climatique et le mariage des enfants

Briefing informel du comité de la CEDEF (Convention sur l'Élimination de la Discrimination à l'Égard des Femmes), 5 février 2024, ONU, Genève.

Mohinder Watson, PhD MPH

Fondatrice de Action on Child, Early and Forced Marriage (ACEFM)

Représentante du Conseil International des Femmes aux Nations Unies, Genève

Le contexte

Le mariage précoce et forcé des filles n'est pas un phénomène nouveau. La communauté internationale s'efforce d'éradiquer cette pratique néfaste et considérée comme une forme de discrimination et de violence fondée sur le genre et comme une violation des droits humains. Durant ces dernières décennies, le nombre de mariages d'enfants a diminué, mais ces progrès sont fragiles et peuvent s'inverser. Par exemple, les mariages d'enfants augmentent pendant les conflits armés¹ et la pandémie de COVID 19 devrait entraîner dix millions de mariages d'enfants supplémentaires.²

Le changement climatique apparaît désormais comme un nouveau facteur de risque pour les mariages d'enfants en agissant comme un multiplicateur de menaces et en amplifiant les facteurs existants tels que l'inégalité entre les sexes et le stress économique, qui peuvent plonger les familles vulnérables dans la pauvreté et les filles dans des mariages précoces.

Les données établissant un lien entre le changement climatique et le mariage des enfants étant fragmentaires, un groupe d'experts multipartite virtuel a été convoqué en mars 2022³ par Action on Child, Early and Forced Marriage (ACEFM), avec le soutien du Conseil International des Femmes, ce qui a permis d'établir un lien clair entre ces deux questions.

Les résultats de la réunion du groupe d'experts multipartite sur les liens entre le changement climatique et le mariage des enfants ont été présentés lors d'une séance d'information informelle le 5 février 2024 avec le comité de la CEDEF/CEDAW. La CEDEF est le principal instrument des Nations Unies consacré à la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes. Il est important de noter que le comité de la CEDEF a élaboré la recommandation générale (RG) n° 37⁴ sur les dimensions sexospécifiques de la gestion des risques de catastrophes dans le contexte du changement climatique, qui constitue un outil de plaidoyer puissant sur lequel la société civile peut s'appuyer pour lutter contre l'augmentation du nombre de mariages d'enfants observée dans le contexte du changement climatique.

Ce rapport comporte deux sections : (1) la récente séance d'information du comité de la CEDEF qui s'est tenue le 5 février à l'ONU à Genève, et (2) en guise de document de référence, une note sur la politique de la réunion du groupe d'experts multipartite qui s'est tenue en mars 2022.

1. OHCHR www.ohchr.org/en/women/child-and-forced-marriage-including-humanitarian-settings

2. UNICEF [10 million additional girls at risk of child marriage due to COVID-19 \(unicef.org\)](https://www.unicef.org/10-million-additional-girls-at-risk-of-child-marriage-due-to-covid-19)

3. [Expert-Group-Report-on-Climate-change-and-child-marriage-14.05_FINAL-2.pdf](https://www.actiononchildearlyandforcedmarriage.org/expert-group-report-on-climate-change-and-child-marriage-14.05_FINAL-2.pdf) (actiononchildearlyandforcedmarriage.org)

4. CEDAW GR No. 37 <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n18/068/98/pdf/n1806898.pdf?token=TRmQkwQnE6Mvvh8cp&fe=true>

SÉANCE D'INFORMATION AVEC LA CEDEF

PRÉSENTATION PAR MOHINDER WATSON

Les statistiques mondiales font état d'un déclin constant des mariages d'enfants, mais cette pratique peut augmenter dans les groupes vulnérables en période d'insécurité alimentaire et économique et d'instabilité, par exemple pendant les conflits, ou comme on l'a vu lors de la pandémie de COVID 19. Le changement climatique apparaît désormais comme un facteur de risque supplémentaire pour le mariage d'enfants en amplifiant les facteurs préexistants.

Une courte vidéo a été projetée au début de la séance, avec l'aimable autorisation de l'équipe du projet Brides of the Sun - le correspondant étranger et photojournaliste Gethin Chamberlain, la rédactrice Maria Udrescu et la vidéo-journaliste Miriam Beller, qui ont passé cinq mois au Malawi et au Mozambique à documenter les histoires des mariées du climat.⁵

Résumé des principaux points soulevés lors de la séance d'information avec la CEDEF

1. Le mariage d'enfants dans le cadre des Nations Unies

Le mariage d'enfants reste un défi mondial. La cible 5.3 des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) se réfère spécifiquement à l'éradication de cette pratique. D'autres instruments et résolutions des Nations Unies appellent également à l'éradication du mariage d'enfants, notamment la Déclaration et Plateforme d'action de Pékin, la CEDEF, la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), les résolutions du Conseil des droits de l'homme sur le mariage d'enfants, le mariage précoce et forcé, ce qui souligne l'importance de cette pratique à l'échelle mondiale et depuis longtemps.

2. La perspective de genre est absente de l'agenda du changement climatique

Le changement climatique est une grande menace pour l'humanité et elle devrait s'aggraver au fil du temps. Les populations du monde entier seront touchées mais l'impact précis sur la vie des individus variera en fonction de leur niveau de vulnérabilité et de leur capacité à s'adapter et à atténuer les risques auxquels ils sont confrontés.

Les femmes⁶ et les filles sont touchées de manière disproportionnée par le changement climatique car elles subissent différentes formes de discrimination : niveaux d'éducation inférieurs, accès moindre aux ressources et obstacles à la propriété et à l'utilisation de la terre.⁷

Malgré cela, les impacts socio-économiques du changement climatique, en particulier sur les femmes et les filles, ne font pas l'objet d'une attention suffisante. Les dimensions sexo-spécifiques du changement climatique n'occupent pas encore une place prépondérante dans l'agenda du changement climatique, car ce dernier est encore largement défini en termes technologiques et scientifiques.

3. Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCCC) définit le cadre juridique et fournit une plate-forme pour la coopération et l'action multilatérales en vue de lutter contre les changements climatiques.⁸ Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) fournit aux

5. Brides of the Sun Project <https://bridesofthesun.com> and video <https://bridesofthesun.com/video>

6. Note: It was acknowledged that women and girls are not homogeneous groups – and in this report refer to women and girls in all their diversity. The importance of intersectionality was recognised and that gender is not binary.

7. CEDAW GR No 37. <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n18/068/98/pdf/n1806898.pdf?token=YvVaitErZKm8VGbdlb&fe=true>

8. UNFCCC eHandbook - <https://unfccc.int/resource/bigpicture>

membres de la CCCC des données scientifiques sur le changement climatique, ses effets et les possibilités d'adaptation et d'atténuation.⁹ Les membres de la CCCC se réunissent chaque année lors de la Conférence des Parties (COP), l'organe décisionnel suprême de la convention, afin de faire le point sur les progrès accomplis et de les faire avancer.¹⁰

De nombreux appels ont été lancés pour que la dimension de genre du changement climatique soit intégrée dans la CCCC, appels qui ont été entendus, et l'intégration de la dimension de genre fait désormais l'objet d'un suivi annuel. Toutefois, les rapports du secrétariat de la CCCC suggèrent que les progrès en matière d'intégration de la dimension de genre sont lents. Cette situation est préoccupante car le long délai nécessaire pour que les politiques d'adaptation et d'atténuation sensibles au genre se traduisent par des actions directes dans les communautés locales et les ménages individuels arrivera trop tard pour les filles du monde entier qui sont déjà exposées au risque de mariage d'enfants.

Toutefois, il convient de noter que le rapport de la CCCC 2022 Dimensions et exemples des impacts du changement climatique différenciés selon le sexe, le rôle des femmes en tant qu'agents du changement et les opportunités pour les femmes, au paragraphe 26, fait spécifiquement référence au mariage d'enfants observé comme stratégie d'adaptation en réponse aux catastrophes.¹¹

...«Notamment, le mariage d'enfants, qui est considéré comme un acte de violence sexiste, a été observé dans diverses communautés de différents pays et régions comme un moyen de faire face en cas de catastrophe, par exemple au Bangladesh, en Ethiopie et au Kenya, comme un moyen de sécuriser des fonds ou des biens.»

4. Quel lien rattache la CEDEF au problème du mariage des enfants dans le contexte du changement climatique ?

La CEDEF est le principal instrument des Nations Unies pour lutter contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles et promouvoir l'égalité de leurs droits. On notera que la recommandation générale (RG) n° 37 de la CEDEF sur les dimensions sexospécifiques de la réduction des risques dans le contexte du changement climatique¹² a déjà reconnu et traité les effets inégaux du changement climatique, notamment son impact disproportionné sur les femmes et les filles, y compris le mariage des enfants.

5. GR n° 37 - Références au mariage des enfants dans le contexte du changement climatique

La recommandation générale n° 37 de la CEDEF est un outil puissant pour la société civile et d'autres acteurs qui abordent les questions relatives au mariage des enfants dans le contexte du changement climatique. Le texte souligne la nécessité pour les États de s'attaquer aux facteurs de risque de violence liée au sexe à l'encontre des femmes et des filles, ce qui inclut le mariage d'enfants. Il fixe également l'âge minimum légal du mariage à 18 ans, pour les femmes comme pour les hommes, et énonce l'obligation des États de mettre en place des mécanismes de prévention, de suivi et de traitement des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés dans le cadre des plans locaux et régionaux de gestion des catastrophes. Elle demande également aux États de s'attaquer aux causes profondes de la violence à l'égard des femmes lors des catastrophes et reconnaît l'importance d'établir des liens entre changement climatique et inégalité entre les sexes :

...«La prise en compte des liens entre le changement climatique et l'inégalité entre les sexes est de plus en plus reconnue comme fondamentale pour une adaptation efficace.»

L'inégalité entre les sexes étant l'une des causes profondes du mariage des enfants, il est essentiel que les stratégies d'adaptation au changement climatique incluent la protection sociale, la mise en place de moyens de subsistance et de communautés résilientes et d'autres mesures, y compris financières, pour protéger les familles vulnérables exposées au changement climatique, afin que la survie de la famille ne dépende pas du mariage précoce des filles.

9. IPCC Fact Sheet https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2021/07/AR6_FS_What_is_IPCC.pdf

10. FCCC Conference of the Parties (COP) | UNFCCC

11. Dimensions and examples of the gender-differentiated impacts of climate change, the role of women as agents of change and opportunities for women 2022 https://unfccc.int/sites/default/files/resource/sbi2022_07.pdf

12. CEDAW GR No. 37 (2018).

<https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n18/068/98/pdf/n1806898.pdf?token=YvVaitErZKm8VGbdlb&fe=true>

6. Nécessité d'une réunion multipartite

La littérature existante sur les liens entre le changement climatique et le mariage d'enfants est fragmentée et produite par différentes parties prenantes à travers le monde dans des buts différents. Afin de faire le point sur les données existantes et de mieux comprendre ces liens sous différents angles, une réunion virtuelle d'un groupe d'experts a été organisée avec la participation d'universitaires, d'agences des Nations unies et d'aide humanitaire, de journalistes, d'organisations confessionnelles, d'organisations de défense des droits de l'enfant et des droits humains, d'activistes du changement climatique et d'ONG.

7. Voies identifiant comment le changement climatique peut augmenter le nombre de mariages d'enfants

La réunion multipartite de mars 2022 a permis d'identifier les voies suivantes pour expliquer l'augmentation observée des mariages d'enfants liés au climat :

- Le stress économique existant peut être amplifié par le changement climatique, par exemple les mauvaises récoltes peuvent enfoncer des familles déjà vulnérables dans la pauvreté, certaines d'entre elles pouvant avoir recours au mariage des enfants comme stratégie d'adaptation à court terme pour assurer la survie de la famille.
- Lors des déplacements de population dus au changement climatique, les problèmes de sécurité peuvent augmenter, notamment la peur de la violence ou de l'exploitation sexuelle, y compris la traite des êtres humains. Cette situation, combinée à d'autres facteurs de risque, peut pousser les parents à recourir au mariage d'enfants pour atténuer ces risques et protéger l'honneur de la famille.
- Lorsque les familles risquent de se retrouver sans abri, par exemple dans les plaines côtières inondables, les parents peuvent organiser des mariages précoces afin d'assurer un meilleur avenir à leurs filles dans d'autres régions moins sujettes à ces risques liés au changement climatique.
- La perturbation de l'éducation des filles due à la fermeture des écoles en raison de la destruction ou de l'endommagement des infrastructures peut accroître le nombre de mariages d'enfants. En l'absence de scolarisation, le mariage des enfants est souvent considéré comme la seule alternative pour les filles. Les filles moins instruites sont généralement plus susceptibles d'être mariées avant l'âge légal.
- Avec l'augmentation de la pauvreté, la discrimination sexuelle peut s'intensifier, l'éducation des garçons étant prioritaire, et les filles étant retirées de l'école et mariées précocement.
- Les revenus tirés du prix de la fiancée et les considérations relatives au prix de la dot peuvent devenir de puissantes incitations au mariage précoce. La richesse du prix de la fiancée peut générer un revenu dont les familles des jeunes filles ont grand besoin pour survivre. La dot versée à la famille du marié peut également favoriser les mariages d'enfants. Par exemple, si la famille du marié accepte une dot moins élevée en échange d'un mariage avec une fille plus jeune, les parents peuvent se sentir obligés d'accepter la proposition de mariage.

8. Recommandations de la réunion multipartite de 2022

- Promulguer et mettre en œuvre des lois/politiques visant à prévenir les mariages d'enfants, fixer à 18 ans l'âge minimum du mariage.
- Construire des systèmes éducatifs résistants au climat: donner la priorité à l'accès des filles à l'éducation, même en période de crise.
- Promouvoir des stratégies d'adaptation au climat et d'atténuation des effets du changement climatique qui tiennent compte non seulement des besoins et des perspectives des femmes et des filles, par exemple la protection des filles contre le mariage des enfants et d'autres formes de violence liée au sexe, comme la traite des êtres humains, mais aussi des ressources nécessaires.
- Investir dans la construction de communautés résilientes au climat : par exemple, des infrastructures, une agriculture et des ressources en eau résilientes au climat pour limiter les impacts du changement climatique sur les moyens de subsistance, la diversification des cultures et les capacités à générer des revenus alternatifs.
- S'attaquer aux normes sociales en remettant en question les normes sexistes néfastes liées au mariage des enfants dans le contexte du changement climatique, notamment en impliquant les hommes et les garçons, ainsi que les chefs religieux.

- Adopter une approche fondée sur les droits de l'enfant et les droits de l'homme : soutenir les filles et les femmes et leur donner les moyens d'assumer des rôles de direction et protéger les droits des groupes affectés de manière disproportionnée, y compris les femmes et les filles.
- Augmenter le financement de la recherche sur l'intersection entre le changement climatique et le genre, y compris les normes de genre néfastes, la violence à l'égard des femmes et des filles, y compris le mariage des enfants.

9. Toujours plus de preuves du lien entre changement climatique et mariage d'enfants

Les rapports récemment publiés renforcent encore le corpus de connaissances sur les liens entre le changement climatique et le mariage d'enfants. Sur la base des conclusions collectives de la réunion du groupe d'experts multipartite 2022 sur les liens entre le changement climatique et le mariage d'enfants,¹³ d'une étude exploratoire pour 2023 commandée par l'UNFPA,¹⁴ d'une étude systématique réalisée en 2023 par Docherty et al.,¹⁵ sur les preuves du lien entre le changement climatique et le mariage des enfants, et du rapport Girl Childhood de 1923 réalisé par Save the Children,¹⁶ les pays où les liens entre le changement climatique et le mariage des enfants ont été observés, étudiés ou examinés comprennent le Bangladesh, le Malawi, le Mozambique, l'Éthiopie, l'Inde, le Mali, le Viêt Nam, le Népal, le Kenya, la Somalie, la République centrafricaine, la Tanzanie, le Tchad, le Zimbabwe, le Burkina Faso, le Niger, la Guinée, le Sud-Soudan, le Pakistan et d'autres pays d'Afrique sub-saharienne dans les données agrégées.

10. Le coût de l'inaction est élevé

Les mariages d'enfants liés au changement climatique existent déjà. Comme les effets du changement climatique devraient s'aggraver avec le temps, il est probable que davantage de mariages d'enfants se produiront, car les familles vulnérables seront confrontées à une pauvreté abjecte, pourraient être déplacées à l'intérieur du pays ou être confrontées à la migration, et les femmes et les filles vulnérables seront confrontées à des risques accrus de violence liée au sexe.

Les mariages de mineurs nuisent à la fois à la société et aux individus. Le mariage d'enfants est un obstacle à la réalisation de l'égalité des sexes et affecte les taux de fécondité, la croissance démographique et la santé maternelle et infantile. Au niveau individuel, pour les filles, le mariage d'enfants peut non seulement signifier une vie entière de désavantages, y compris la perte de leur enfance et de leur droit à l'éducation, mais aussi un risque accru de violence domestique sans soutien ni accès à la justice.

Le coût de la procrastination est donc élevé. Si aucune mesure n'est prise d'urgence, il y aura une génération de mariées liées au changement climatique qui aurait pu être évitée.

Il existe un besoin évident de solutions à long terme basées sur des preuves pour aborder les dimensions de genre du changement climatique au niveau international par le biais de la CCCC. Toutefois, compte tenu de la complexité et de l'ampleur de cette tâche, il faudra de nombreuses années pour que les 198 pays partis à l'accord parviennent à un consensus. Il faudra également du temps pour que les plans d'adaptation nationaux soient adoptés, financés et mis en œuvre avant que ces politiques aient un impact sur les communautés locales et les ménages individuels pour prévenir le mariage des enfants dans le contexte du changement climatique.

Le temps est donc un facteur critique pour les nombreuses filles actuellement exposées au risque de mariage d'enfants en raison du changement climatique. La capacité des familles vulnérables à s'adapter et à atténuer les risques liés au changement climatique étant dépassée, ces familles risquent de ne pas voir d'autre solution pour assurer la survie de la famille que le mariage précoce de leurs filles.

Les preuves du lien entre le changement climatique et le mariage d'enfants s'accumulent régulièrement et ont déjà progressé depuis la réunion du groupe d'experts multipartite qui s'est tenue en mars 2022. Bien

13. [Expert-Group-Report-on-Climate-change-and-child-marriage-14.05_FINAL-2.pdf](#) (actiononchildearlyandforcedmarriage.org)

14. Pope et al., 2023. What is the current evidence for the relationship between the climate and environmental crises and child marriage? A scoping review. <https://www.tandfonline.com/doi/epdf/10.1080/17441692.2022.2095655?needAccess=true>

15. Doherty et al., 2023 Association between child, early, and forced marriage and extreme weather events: A mixed-methods systematic review. *International Social Work*, 2023; DOI: [10.1177/00208728231186006](https://doi.org/10.1177/00208728231186006)

16. [Global Girlhood Report 2023: Girls at the Centre of the Storm – Her planet, her future, her solutions | Save the Children's Resource Centre](#)

qu'il faille saluer le travail de la CCCC dans l'intégration des dimensions de genre dans ses politiques, la société civile et d'autres acteurs sont encouragés à utiliser la recommandation générale n° 37 de la CEDEF sur les dimensions de genre de la réduction des risques de catastrophe dans le contexte du changement climatique en conjonction avec d'autres recommandations générales pertinentes de la CEDEF. Il s'agit notamment de la recommandation générale conjointe n° 31 sur les pratiques néfastes, de la recommandation générale n° 35 sur la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre et de la recommandation générale n° 38 sur la traite des femmes et des filles dans le contexte des migrations. Il s'agit d'outils de plaidoyer puissants qui peuvent déjà contribuer à protéger les filles contre le mariage des enfants et d'autres formes de violence fondée sur le genre dans le contexte du changement climatique.

11. Messages clés de la séance d'information informelle de la CEDEF

- Les décideurs politiques, y compris dans le cadre de la CCCC, doivent reconnaître et traiter en temps utile les liens entre le changement climatique et ses dimensions sexospécifiques, notamment le mariage des enfants, la violence à l'égard des femmes et des filles et toutes les autres formes de discrimination.
- Le comité de la CEDEF est invité à être vigilant et à suivre l'augmentation du nombre de mariages d'enfants dans le contexte du changement climatique, ce dernier étant désormais considéré comme un nouveau facteur de risque de mariage d'enfants, au même titre que les conflits et la pandémie de COVID 19.
- La société civile est encouragée à s'appuyer sur la recommandation générale n° 37 de la CEDEF, ainsi que sur d'autres recommandations générales pertinentes et d'autres instruments des Nations unies, qui peuvent constituer de puissants outils de sensibilisation pour aider à prévenir les mariages d'enfants liés au climat dans les communautés locales.
- Les bailleurs de fonds doivent soutenir la recherche afin de constituer une base de données solide sur le lien entre le changement climatique et le mariage d'enfants, afin de renforcer le plaidoyer en faveur d'une action urgente.
- La société civile et d'autres acteurs devraient soutenir les initiatives en faveur d'un enseignement secondaire gratuit et obligatoire pour tous les enfants, car cela permet de maintenir les filles à l'école et d'éviter les mariages d'enfants.

Il est de plus en plus évident que le changement climatique est un nouveau facteur de risque qui contribue à l'augmentation des mariages d'enfants observée dans plusieurs pays. Le coût de l'inaction est élevé, car il pourrait se traduire par une génération de mariées du changement climatique qui auraient pu être évitées.

12. Prochaines étapes - Suivi de la réunion d'information informelle de la CEDEF en octobre 2024

Pour donner suite à l'encouragement du Comité CEDEF à poursuivre cette recherche et à l'invitation à une seconde réunion informelle du Comité CEDEF en octobre 2024, le travail avec le groupe d'experts multipartite établi en 2022 se poursuivra. En outre, d'autres parties prenantes seront consultées pour obtenir des informations en vue de la réunion d'information informelle du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes en octobre.

Remerciements.

Mohinder Watson remercie le Comité CEDEF et le Secrétariat des Nations Unies pour l'opportunité de partager les résultats de la réunion virtuelle du groupe d'experts multipartite de mars 2022 sur les liens entre le changement climatique et le mariage des enfants, organisée par Action on Child, Early and Forced Marriage avec le soutien du Conseil international des femmes. Les membres du Comité CEDEF sont remerciés pour leurs questions et commentaires perspicaces, leurs encouragements et leur invitation à présenter des informations supplémentaires lors d'une deuxième réunion d'information informelle du comité CEDEF au cours de la session d'octobre 2024 du Comité CEDEF à l'ONU à Genève.

Sur la base des éléments présentés ci-dessus, la note politique qui fait suite aux conclusions de la réunion virtuelle du groupe d'experts multipartite sur les liens entre le changement climatique et le mariage d'enfants, qui s'est tenue en mars 2022, jette un peu plus de lumière sur le sujet.

NOTE D'INFORMATION SUR LES LIENS ENTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LE MARIAGE DES ENFANTS

1. Objectifs de cette note d'information

Cette note politique vise à sensibiliser au risque croissant de mariage d'enfants dans le contexte du changement climatique en partageant des preuves émergentes provenant d'universitaires, de journalistes d'investigation, de responsables de programmes d'organisations humanitaires et autres couvrant des régions du Bangladesh, du Mozambique, de l'Indonésie, de l'Inde, du Kenya, de l'Éthiopie, de la Tanzanie et du Malawi. Il s'agit également d'un appel urgent à l'action lancé à toutes les parties prenantes pour qu'elles s'attaquent à ce problème mondial émergent.

2. Résumé exécutif

Depuis 2015, les États se sont engagés à atteindre les cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies, notamment l'ODD 13 sur le changement climatique et ses impacts, l'ODD 5 sur l'égalité des sexes, qui prévoit de mettre fin au mariage des enfants d'ici à 2030, et la cible 16.2 visant à mettre fin à la maltraitance, à l'exploitation, à la traite et à toutes les formes de violence et de torture contre les enfants.

Le changement climatique a un impact dévastateur sur l'environnement et sur la vie, les biens et les moyens de subsistance des populations, mais ses effets ne sont pas neutres du point de vue du genre, les groupes vulnérables tels que les femmes et les filles étant touchés de manière disproportionnée. Les événements climatiques défavorables contribuent à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire, aux déplacements, à la perturbation de l'éducation, à la discrimination fondée sur le sexe et aux préoccupations en matière de sécurité concernant l'abus et l'exploitation sexuelle des filles, qui leur porteraient préjudice et menaceraient l'honneur de la famille. Le cadre scientifique et technologique du discours sur le changement climatique a largement ignoré ses dimensions négatives liées au genre, notamment l'augmentation du nombre de mariages d'enfants, qui a des conséquences néfastes en cascade sur la santé et le bien-être des filles. De nouvelles données suggèrent que les effets indirects du changement climatique augmentent le nombre de mariages d'enfants au sein des communautés vulnérables de manière complexe en exacerbant les facteurs préexistants.

La vie des enfants mariés en raison du changement climatique a déjà été documentée au Malawi et au Mozambique, où des filles ont été mariées pour un prix de 35 dollars seulement, ce qui constitue une stratégie de survie pour faire face à la situation économique désastreuse des familles. Cette tendance devrait s'accroître à mesure que les familles déjà vulnérables s'enfoncent dans la pauvreté en raison de la perte des moyens de subsistance dépendant de l'agriculture et des déplacements de population. Toute augmentation du nombre de mariages d'enfants compromet les efforts déployés par les Nations unies pour éradiquer cette pratique, considérée comme une violation des droits humains et un obstacle à la réalisation de l'égalité des sexes.

Toutes les parties prenantes - les États membres, les entités des Nations unies, la société civile, les parlementaires, les professionnels de la santé, les communautés locales, les éducateurs, les chefs religieux - doivent agir de toute urgence pour résoudre ce problème. Sur la base d'une réunion virtuelle du groupe international multipartite, qui a rassemblé des experts mondiaux, les recommandations politiques suivantes ont été formulées : soutenir et promouvoir une approche centrée sur les droits de l'enfant et les droits de l'homme dans toutes les politiques, mettre en œuvre et appliquer des réformes juridiques qui tiennent compte des vulnérabilités des filles liées au climat, développer des communautés résilientes au climat en

investissant dans des moyens de subsistance, une protection sociale et des systèmes d'alerte précoce, donner la priorité à l'accès des filles à l'éducation, même en période de crise, intégrer la dimension de genre dans toutes les politiques, intégrer le mariage des enfants et les mesures de protection des enfants dans les stratégies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, s'attaquer aux normes sociales par la sensibilisation et l'autonomisation des communautés afin de remettre en cause les coutumes néfastes liées au mariage des enfants, et investir dans la recherche pour mieux comprendre et traiter le lien entre le changement climatique et la dimension de genre, y compris le mariage des enfants.

3. Introduction

Le mariage d'enfants - un obstacle à l'égalité des sexes

Le mariage d'enfants est un mariage dans lequel au moins l'un des conjoints est âgé de moins de 18 ans. La cible 5.3 de l'objectif 5 relatif à l'égalité des sexes dans les ODD des Nations unies vise à éliminer le mariage d'enfants, considéré comme une violation des droits humains et un obstacle à la réalisation de l'égalité des sexes. Malgré les efforts déployés au niveau mondial pour éliminer cette pratique, 12 millions de filles sont encore mariées chaque année.¹⁷

Bien que cette pratique concerne également les garçons, les filles sont touchées de manière disproportionnée car elles sont moins valorisées que les garçons dans certaines sociétés. On sait déjà que les mariages d'enfants augmentent en période de difficultés économiques et en réponse aux menaces de violence à l'encontre des femmes, comme c'est le cas lors des conflits, des catastrophes et de la pandémie de COVID 19.

Aujourd'hui, le changement climatique apparaît comme un facteur de risque contribuant à l'augmentation du nombre de mariages d'enfants. Dans les familles aux ressources limitées, l'éducation des garçons est souvent privilégiée, tandis que les filles sont généralement les premières à être retirées de l'école et mariées précocement. Cette situation prive les filles de leur enfance et de la possibilité de s'instruire. L'éducation est remplacée par des responsabilités d'adulte, notamment les tâches ménagères, la maternité et les soins aux membres de la famille. Les grossesses précoces peuvent entraîner des complications à la naissance, affectant la santé de l'enfant et de la mère, et le déséquilibre des pouvoirs dû à la différence d'âge entre les époux peut accroître le risque de violence domestique pour les filles. Ces effets négatifs, parmi d'autres, justifient la nécessité de mettre un terme au mariage des enfants à l'échelle mondiale.

Le contexte du changement climatique

Le changement climatique est l'une des plus grandes menaces mondiales auxquelles l'humanité est confrontée. Ses effets néfastes entraînent déjà des répercussions négatives sur les pratiques agricoles de millions de personnes, entraînant une insécurité alimentaire, la perte des moyens de subsistance et des biens, ainsi qu'une augmentation de la pauvreté et des déplacements de population.

Si le changement climatique touche aussi bien les hommes que les femmes, il affecte de manière disproportionnée les communautés marginalisées et amplifie les vulnérabilités et les discriminations existant à l'encontre des femmes et des filles. Face aux menaces existentielles du changement climatique, certaines familles estiment qu'elles n'ont pas d'autre choix que de recourir au mariage d'enfants comme stratégie d'adaptation à court terme pour la survie de la famille.

Comprendre le lien entre le changement climatique et le mariage d'enfants

Les preuves du lien entre le changement climatique et le mariage d'enfants apparaissent peu à peu, même si ce lien ne semble pas immédiatement évident puisque le mariage d'enfants est une conséquence indirecte du changement climatique, plutôt qu'une conséquence directe. Cependant, ce lien est complexe, insuffisamment étudié et, à ce jour, peu de décideurs politiques en ont pris conscience. En outre, il est peu probable que les pays les plus touchés par le changement climatique surveillent et signalent ce problème.

Néanmoins, il existe déjà suffisamment de preuves de l'existence de mariages d'enfants liés au changement climatique au Malawi, au Mozambique et dans d'autres pays pour justifier que l'on prenne ce problème au sérieux. Les filles sont mariées pour un prix de la fiancée qui ne dépasse pas 35 dollars, ce

17. UNICEF 2023 *Is an End to Child Marriage within Reach?* - UNICEF DATA

qui témoigne des niveaux de pauvreté extrêmes auxquels les familles sont confrontées. Ainsi, bien que l'augmentation du nombre de mariages d'enfants due au changement climatique soit encore considérée comme une possibilité future, en réalité, elle se produit déjà dans de nombreux pays.

Relation entre la vulnérabilité au changement climatique et le mariage des enfants

Les données compilées à partir de l'indice de risque du changement climatique et des rapports nationaux de l'UNICEF par *Action on Child, Early and Forced Marriage* en janvier 2022 ont montré que huit des dix pays les plus vulnérables au changement climatique présentaient également des taux élevés de mariage d'enfants, allant de 20 % en Bolivie à 76 % au Niger.

Tableau 1: Classement des pays face aux risques liés au changement climatique¹⁸ et leurs taux respectifs de mariages d'enfants.¹⁹

Classement dans l'indice des risques climatiques (basé sur les événements réels en 2019)	Les pays les plus menacés par le changement climatique	Pourcentage de filles mariée/en union avant l'âge de 18 ans (rapports nationaux de l'UNICEF)
1	Mozambique	53%
2	Zimbabwe	34%
3	Bahamas	-
4	Japon	-
5	Malawi	42%
6	Republique islamique d'Afghanistan	28%
7	Inde	27%
8	Sud Sudan	52%
9	Niger	76%
10	Bolivie	20%

Afin de mieux comprendre le lien entre le changement climatique et le mariage des enfants, *Action on Child Early and Forced Marriage* a organisé une réunion virtuelle d'un groupe d'experts internationaux multipartite. L'objectif était de réunir des experts pour partager et consolider l'ensemble des données existantes provenant de différentes disciplines, sources et pays, notamment le Bangladesh, le Mozambique, l'Indonésie, l'Inde, le Kenya, l'Éthiopie, la Tanzanie et le Malawi.

4. Facteurs et conséquences du mariage des enfants dans les contextes touchés par le climat

Le mariage d'enfants est courant dans certaines parties du monde, le plus souvent en raison de la pauvreté, de l'inégalité entre les sexes, d'un faible niveau d'éducation et de normes culturelles. Toutefois, ces taux de base de mariage d'enfants peuvent augmenter lorsque les familles sont exposées à des chocs économiques supplémentaires ou à l'instabilité, comme lors de conflits, de catastrophes naturelles et de la pandémie de COVID 19.

Il a également été démontré que le changement climatique est un facteur de risque pour l'augmentation du nombre de mariages d'enfants. Les voies par lesquelles le changement climatique peut augmenter le nombre de mariages d'enfants sont les suivantes :

- **Amplifier le stress économique existant** dû aux mauvaises récoltes, à la perte des moyens de subsistance et à la pénurie de ressources, enfoncer encore plus les familles vulnérables dans la pauvreté, la plupart d'entre elles n'ayant ni épargne ni protection sociale et ayant donc recours au mariage des enfants comme stratégie d'adaptation, ce qui peut également contribuer à réduire la taille de la famille.
- **Aggravation des problèmes de sécurité**, y compris la crainte de violences sexuelles ou d'exploitation des filles lorsque les familles se déplacent ou vivent dans des abris temporaires où la protection des femmes et des enfants peut être minimale. Le mariage des enfants est considéré comme un moyen d'atténuer ce risque, de garder les filles mariées et d'éviter toute perception négative de l'honneur de la famille.

18. Global Climate Risk Index 2021. <https://www.preventionweb.net/publication/global-climate-risk-index-2021>

19. UNICEF child marriage country profiles. <https://data.unicef.org/resources/child-marriage-country-profiles>

- **Augmentation du risque de sans-abrisme** dans les zones sujettes au changement climatique, telles que les plaines côtières inondables et les berges des rivières, qui peut inciter les parents à organiser des mariages précoces afin d'assurer un meilleur avenir à leurs filles, à l'abri de ces facteurs de stress environnementaux négatifs.
- **Interruption de l'éducation des filles** en raison de la fermeture des écoles lorsque les infrastructures sont endommagées ou détruites. En l'absence de scolarisation, le mariage des filles est le parcours de vie par défaut, car aucune autre alternative ne leur est proposée. Les filles ayant un faible niveau d'éducation sont généralement plus exposées au risque de mariage d'enfants.
- **Intensification de la discrimination fondée sur le sexe**: l'éducation des garçons est prioritaire et les filles sont souvent les premières à être retirées de l'école et mariées précocement.
- **Incitation au mariage des enfants en raison du prix de la fiancée et de la dot.** Dans certains pays d'Afrique subsaharienne, le mariage d'une fille génère un revenu pour la famille de la mariée. Dans d'autres pays comme l'Inde, les familles des filles peuvent être persuadées de les marier tôt en échange d'une réduction du montant de la dot versée au marié. Quelle que soit la direction du flux financier, le résultat pour les jeunes filles est le même : un mariage précoce en réponse à un stress économique ou il est utilisé comme une stratégie d'adaptation inappropriée.

Ainsi, les effets indirects du changement climatique peuvent s'imbriquer de manière complexe pour augmenter le risque de mariage des filles, avec des conséquences négatives à long terme pour leur éducation, leur bien-être et leurs perspectives de vie, ainsi que des conséquences à long terme pour la société.

5. Aperçus des études de cas partagées lors de la réunion du groupe d'experts international multipartite

Le rapport complet²⁰ de la réunion virtuelle du groupe d'experts internationaux multipartites sur le lien entre le changement climatique et le mariage des enfants présente des preuves émergentes, y compris des études de cas, dont quelques-unes sont mises en évidence ici.

En Indonésie, des chercheurs ont montré le lien entre les difficultés économiques dues aux pertes et aux dommages attribués au changement climatique et le mariage des enfants. Chaque tranche de 75 dollars de pertes et de dommages subis par une famille augmente de 4 % la probabilité d'un mariage d'enfants. En outre, plus la famille est nombreuse, plus le risque de mariage des filles est élevé. Les systèmes d'alerte précoce ont permis non seulement de réduire les pertes et les dommages, mais aussi d'agir comme un facteur de protection contre les mariages d'enfants.

Dans les régions du Bangladesh sujettes aux catastrophes, les chercheurs ont constaté que les difficultés économiques induites par le climat et le risque de déplacement pouvaient influencer la décision d'une famille de marier ses filles à un âge précoce afin de les protéger et d'assurer leur avenir loin des régions sujettes aux catastrophes. La peur de la violence sexuelle et de la traite des filles pourrait également être à l'origine du mariage des enfants. Pendant les crises climatiques, les parents peuvent être séparés de leurs enfants, ou les familles peuvent vivre dans des abris temporaires où la sécurité et la protection contre les trafiquants peuvent être minimales.

Les journalistes du projet Brides of the Sun ont recueilli des témoignages de familles contraintes de marier leurs filles pour survivre au Mozambique et au Malawi. Ces mariages sont motivés par le prix de la fiancée payé à la famille de la jeune fille, souvent aussi peu que 35 dollars, ce qui témoigne de la situation économique désespérée des familles.

L'évaluation par *World Vision International* de ses programmes dans 24 pays a montré un lien évident entre le changement climatique et le mariage d'enfants et a conduit au développement du concept d'« intentionnalité » pour rapprocher les politiques en matière de changement climatique et de protection de l'enfance.

20. Full Report [Expert-Group-Report-on-Climate-change-and-child-marriage-14.05_FINAL-2.pdf](#)
(actiononchildearlyandforcedmarriage.org)

6. Conclusions

Les preuves établissant un lien entre le changement climatique et le mariage d'enfants sont de plus en plus nombreuses, car de plus en plus de décideurs politiques et d'universitaires reconnaissent ce lien important.

La vie des épouses durant le changement climatique a déjà été documentée au Malawi, au Mozambique, au Bangladesh et dans d'autres endroits. Les évaluations par World Vision International de ses programmes environnementaux et de protection de l'enfance dans 24 pays confirment également le lien entre le changement climatique et le mariage d'enfants. Des rapports récents, rédigés par d'autres, viennent renforcer les conclusions de la réunion du groupe d'experts multipartite qui s'est tenue en mars 2022.

C'est donc maintenant qu'il faut agir. Les politiques et les programmes qui s'attaquent aux causes du mariage d'enfants doivent tenir compte des risques supplémentaires liés au changement climatique dans les régions sujettes à des phénomènes météorologiques extrêmes. Les investissements dans les zones vulnérables, associés à la protection sociale, peuvent contribuer à créer des moyens de subsistance et des communautés résistant au climat, permettant aux familles de surmonter les chocs économiques à court terme et d'éviter de recourir au mariage précoce comme stratégie d'adaptation.

À l'approche du Sommet de l'avenir, du 30e anniversaire de la Déclaration et de la Plateforme d'action de Pékin et de la COP 29 qui se tiendra plus tard en 2024, un changement de paradigme dans la façon de penser est nécessaire pour s'attaquer aux impacts sexospécifiques du changement climatique et pour veiller à ce que des stratégies sensibles au genre soient intégrées dans les politiques d'atténuation des effets du changement climatique afin de protéger les femmes et les filles ainsi que d'autres groupes vulnérables en temps opportun.

7. Recommandations politiques clés

- **Réformes juridiques:** Promulguer, renforcer et appliquer des lois et des politiques qui interdisent le mariage des enfants, prennent en compte les vulnérabilités des filles liées au climat et protègent les droits des filles.
- **Systèmes éducatifs résistant au climat:** Développer des infrastructures et des systèmes éducatifs résistant au climat qui donnent la priorité à l'accès des filles à l'éducation, même en cas de crises climatiques, de conflits, de catastrophes et de pandémies.
- **Intégrer des politiques climatiques tenant compte de la dimension de genre:** Promouvoir et intégrer dans l'action climatique des stratégies d'adaptation et d'atténuation des effets du climat qui tiennent compte des besoins et des perspectives propres aux filles et aux femmes, notamment en ce qui concerne les vulnérabilités liées au mariage des enfants, à la traite des êtres humains et aux risques de violence fondée sur le sexe.
- **Investir dans des communautés résilientes au changement climatique:** Soutenir les communautés affectées par le climat en investissant dans des infrastructures, une agriculture et des ressources en eau résistantes au climat afin de limiter les effets du changement climatique sur les moyens de subsistance. Valoriser et promouvoir le leadership des femmes et des filles.
- **S'attaquer aux normes sociales en changeant les mentalités:** Sensibiliser les communautés et leur donner les moyens de remettre en question les normes sexistes néfastes liées au mariage des enfants dans le contexte du changement climatique. Engager les hommes et les garçons en tant qu'alliés clés dans le changement des attitudes et des comportements concernant le mariage des enfants, y compris dans le contexte du changement climatique.
- **Adopter une approche fondée sur les droits de l'enfant et les droits humains:** Soutenir les femmes et les filles et leur donner les moyens d'assumer des rôles de direction. Protéger les droits des communautés touchées de manière disproportionnée, y compris les femmes et les filles.
- **Accroître la recherche et le financement:** Allouer des ressources à la recherche sur l'intersection entre le changement climatique et le genre, y compris les normes de genre néfastes, la violence basée sur le genre et le mariage des enfants.

Remerciements à tous les participants

Mohinder Watson remercie tous les participants à la réunion du groupe international d'experts multipartite pour leur collaboration permanente, qui a permis d'aborder le lien entre le changement climatique et le mariage d'enfants au plus haut niveau des Nations unies.

Toutes les références se trouvent dans le rapport complet de la réunion du groupe d'experts multipartite et dans le projet de note conceptuelle pour la réunion.

Rapport détaillé:

[Expert-Group-Report-on-Climate-change-and-child-marriage-14.05_FINAL-2.pdf](#)

(actiononchildearlyandforcedmarriage.org)

Note conceptuelle pour la réunion multipartite:

[Concept-Note_Impact-of-Climate-Change-on-Child-Marriage_MW_11.3.2022.pdf](#)

(actiononchildearlyandforcedmarriage.org)

Contributeurs à la réunion virtuelle du groupe d'experts multipartite de mars 2022:

Dr. Mohinder Watson, organisatrice de la réunion et fondatrice d'Action on Child, Early and Forced Marriage (Action sur le mariage des enfants, précoce et forcé), Représentante de l'ONU à Genève, Conseil International des Femmes

Ms. Mikiko Otani, ancienne présidente et membre actuelle du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies

Dr. Margaret Alston, Professeur de Travail social à l'Université de Newcastle et Professeur Emérite à l'Université de Monash

Dr. Roberto Pastén, Professeur associé et Directeur de l'Institut d'économie de l'Université Australe du Chili

Dr. Teguh Dartanto, Doyen de la Faculté d'économie et de commerce, Universitas Indonésien

Ms. Heather Barr, Directrice associée de la Division des droits de la femme de Human Rights Watch

Dr. Lucia Corno, Département d'Economie et de finance, Université de Cattolica, Italie

Dr. Alessandra Voena, Professeur d'Economie, Département d'Economie, Université de Stanford, États-Unis

Dr. Nahid Rezwana, Professeur associé, Département de Géographie et environnement, Université de Dhaka

Ms. Nankali Maksud, Conseillère principale, siège de l'UNICEF, Division des programmes, États-Unis

Dr. Mary Nyasimi, Directrice exécutive, Inclusive Climate Change Adaptation for a Sustainable Africa, Kenya

Mr. Saul Butters, Directeur adjoint des Programmes nationaux, CARE Mozambique

Ms. Martina Hibell, Secrétaire générale, Barnfonden (Child Fund Sweden)

Ms. Caroline Ouaffo Wafang, Conseillère en matière de genre et de droits de la femme, HCDH, Genève

Ms. Laila Khondkar, Experte indépendante sur la protection de l'enfance, Bangladesh

Ms. Tamara Tutnjevic, Conseillère politique principale, Lutte contre la violence à l'égard des enfants, World Vision International

L'équipe du projet de «**Brides of the Sun**», le correspondant étranger et photjournaliste **Gethin Chamberlain**, l'écrivain **Maria Udrescu** et la vidéo-journaliste **Miriam Beller**.

Remerciements: Pr Jacques Mael, Dr Andrew Medlicott, Dr Latika Bhirangi, et Walaa Allahham, consultante auprès d'Action on Child, Early and Forced Marriage. Mme Linda Liu, membre du Conseil d'administration du Conseil international des femmes, est remerciée pour son soutien et celui du Conseil d'administration à la réunion multipartite de 2022 et à ce rapport.

Clause de non-responsabilité: les opinions exprimées dans cette note politique sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles des participants à la réunion du groupe d'experts.

Lien vers le rapport complet: [Expert-Group-Report-on-Climate-change-and-child-marriage-14.05_FINAL-2.pdf](#)

(actiononchildearlyandforcedmarriage.org)

Droits d'auteur: Action on Child, Early and Forced Marriage, Geneve, février 2024.

Email contact: actiononchildmarriage@gmail.com